



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## offices d'intervention

Question écrite n° 89368

### Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche à propos du renouvellement des structures des offices agricoles. Dans le cadre de la réforme des offices qui a conduit à la création d'un pôle pour les cultures spécialisées, appelé VINIFLHOR, issu de la fusion de l'ONIFLHOR et de l'ONIVINS, il était question de conseils rééquilibrés et resserrés qui devaient rassembler l'ensemble des acteurs des filières des secteurs représentés. Or il semblerait que le secteur bois et plants de vigne n'ait plus de représentant au sein du conseil de direction de VINIFLHOR et que sa représentativité en matière de conseil spécialisé bois et plants de vigne ait disparu. En conséquence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour que la nouvelle organisation des offices agricoles tienne compte de la représentativité de l'ensemble des filières.

### Texte de la réponse

La réforme des offices agricoles a conduit à la création d'un pôle pour les cultures spécialisées appelé VINIFLHOR, issu de la fusion de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR) et de l'Office national interprofessionnel des vins (ONIVINS). Le ministère de l'agriculture et de la pêche a souhaité, à cette occasion, que la désignation des responsables professionnels soit l'occasion de retrouver un dialogue constructif et responsable avec les représentants des professions au sein du nouvel office, dont les conseils seront rééquilibrés et resserrés. La nouvelle organisation vise à mettre en place un conseil de direction plénier avec un nombre de membres réduit ainsi que trois conseils spécialisés pour le vin, les fruits et légumes et l'horticulture. Le conseil de direction plénier et le conseil spécialisé vin s'appuieront sur des groupes techniques où l'ensemble des familles professionnelles de la filière viticole pourra s'exprimer. Au sein de cette nouvelle organisation, le secteur bois et plants de vigne pourra donc se faire entendre au sein des groupes techniques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Kléber Mesquida](#)

**Circonscription :** Hérault (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89368

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 2006, page 2910

**Réponse publiée le :** 16 mai 2006, page 5145